

Paris,
le mardi 10 décembre 2002

Émetteur : Direction des Services Rendus - Pôle d'expertise en Droit des Marchés - Tel : 01 45 38 81 25/Fax : 01 45 38 81 08

Objet : Formations marchés publics

Madame, Monsieur le Directeur,

L'Ucanss développe son action de formation dans le domaine des marchés publics.

A ce titre, l'Ucanss vous propose en partenariat avec les CRFP les formations suivantes :

les fondamentaux incluant la formation à la prise en main du logiciel Serem, la formation de mise à niveau, la formation des personnels des Agences comptables et les séminaires administrateurs.

Au cours du 1er trimestre 2003, dans le cadre de la professionnalisation du métier d'acheteur, l'Ucanss mettra également en place avec les CRFP :

- des formations de perfectionnement.

Ces formations se décomposeront en plusieurs modules : passation, exécution et rédaction de divers documents nécessaires à la passation des marchés qui seront développés dans le cadre de formations d'une durée de 2 à 3 jours chacune.

- des stages de spécialisation tels que :

Les marchés de l'informatique, les marchés de prestations intellectuelles, les marchés de fournitures courantes et de services, les marchés de nettoyage des locaux, les marchés de formation, les marchés de maintenance, l'analyse comparative des offres, les prix dans les marchés, le règlement financier des marchés, la sous-traitance et la co-traitance.....

Dès à présent, une formation d'une journée axée sur : « **La nomenclature et les marchés sans formalités préalables** » est proposée aux organismes. Les inscriptions doivent être prises directement auprès de votre CRFP de rattachement.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.



Yves Dellery

Directeur

